

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombres de membres :

En exercice : 32

Présents ou représentés : 32

Qui ont pris part à la délibération : 32

Date de la convocation : 16/11/2016

Date d'affichage : 17/11/2016

de la Commune de COGOLIN  
Séance du jeudi 24 novembre 2016

L'an deux mille seize et le 24 novembre à 19 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Bastide Pisan, sous la présidence de Monsieur Marc Étienne LANSADE, Maire,

**PRESENTS :** Éric MASSON - Audrey TROIN - Régine RINAUDO - Rémy FÉLIX - Laëtitia PICOT - René LE VIAVANT - Maria de Fatima FIANDINO - Aimé GARNIER - Élisabeth CAILLAT - Patrick GARNIER - Margaret LOVERA - Patricia BERENGUIER - Monique LEBLANC - Valérie ROBIN - Pascal CORDÉ - Sébastien MACREZ - Christelle DUVERNET - Jonathan LAURITO - Anthony GIRAUD - Jeanne LAURITO - Renée FALCO - Michel BERTIN - Jean-François FARNET - Michel DALLARI - Ernest DAL SOGLIO - Frédéric LACOUR - Malika OUAREZKI -

**POUVOIRS :** Gaëtan MULLER à Marc-Etienne LANSADE / Manuel REQUIN à Eric MASSON / Patricia PENCHENAT à Audrey TROIN / Carole RUIZ à Michel DALLARI

**SECRÉTAIRE de SÉANCE :** Jeanne LAURITO

Monsieur le Maire informe que par lettre en date du 13 octobre 2016 Madame Danielle PARIS a présenté sa démission de son poste de conseillère municipale.

Conformément à la réglementation, le suivant de cette liste, Monsieur Gaëtan MULLER, a été appelé pour remplacer la conseillère démissionnaire.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L 2121-4 ;

Vu le Code Electoral, notamment l'article L 270 ;

Considérant que Madame Danielle PARIS a démissionné de son poste de conseillère municipale ;

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de prendre acte de l'installation de Monsieur Gaëtan MULLER au sein du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal **PREND ACTE** de l'installation de Monsieur Gaëtan MULLER.

Le Maire,  
Marc Étienne LANSADE  
  
